PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S MERCREDI 16 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 16 mars, le Conseil d'administration du C.C.A.S de Ville-en-Vermois, dûment convoqué et représenté, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Ville-en-Vermois à 20h30, sous la présidence de Monsieur Jean-François PELLEGRI, Vice-Président.

Convocation : le 21 février 2022

Etaient présents : Mesdames, OSSOLA, COLNOT, BOUTILLIAT, PAPIS, SCHUELLER et Monsieur

PELLEGRI.

Pouvoirs: M. GUILLAUME à Mme OSSOLA - Mme BARRAGAN à M. PELLEGRI

Excusé: M. GOSSET

Secrétaire de séance : Mme Denise OSSOLA

Monsieur le Vice-Président ouvre la séance à 20H40, puis il demande si le compte rendu 20 octobre 2021 fait l'objet d'observation. Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est adopté.

Après le constat des membres présents, Mme OSSOLA est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 01/2022 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Vice-Président préside le vote du compte administratif.

Fonctionnement

Dépenses prévu : 4 998.80 €

réalisé : 3 457.71 €

Recettes prévu: 4 098.80 €

réalisé: 3 450.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement 1 791.09 € Résultat global 1 791.09 €

Sur la proposition de M. le Vice-Président, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2021.

2) Thème: Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 02/2022 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le Trésorier Principal de Saint Nicolas de Port, comptable du CCAS, a communiqué le compte de gestion 2021; il constate toutes les opérations passées au cours de l'exercice. Celui-ci est conforme au compte administratif.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité, arrête le compte de gestion 2021 du Trésorier Principal de Saint Nicolas de Port.

3) Thème : Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 03/2022 - CONSTATATION ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration après avoir approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 **Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 7.71 €

- un excédent reporté de : 1 798.80 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 791.09 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT : 1 791.09 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002): 1 791.09 €

4) Thème: Finances locales

Sous thème : Décision budgétaire

Del. 04/2022 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Après avoir délibéré sur la totalité des postes du budget

Balance générale

Dépenses 4 991.09 €
Recettes 4 991.09 €

Le Conseil d'Administration, décide d'adopter à l'unanimité le budget primitif 2022.

5) Thème Commande publique

Sous thème : Actes spéciaux et divers

Del. 05/2022 - ADHESION A LA COORDINATION TERRITORIALE DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

M. le Vice-Président donne lecture du courrier du département et présente la charte de fonctionnement de la Coordination Territoriale des Aides Sociales Facultatives (CTASF). Il propose que le CCAS adhère à ce dispositif pour l'année 2022, pour un montant de 50 \leqslant et demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer cette charte.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuve à 6 voix pour et 2 voix contre l'adhésion au CTASF pour 50 €, et autorise Monsieur le Vice-Président à signer la charte.

Informations et questions diverses

- ♣ Colis des séniors : A compter de 2022, il est décidé de porter l'âge des bénéficiaires à 66 ans pour arriver à 70 ans.
- Remerciements de nombreux habitants pour le colis de Noël qui leur a été offert

Séance levée à 21h40

Séance du 16 mars 2022

N° délibérations	Nomenclature		
	N°	Thème	Objet de la délibération
01/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du compte administratif 2021
02/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du compte de gestion
03/2022	7.1	Décisions budgétaires	Constatation et affectation du résultat
04/2022	7.1	Décisions budgétaires	Vote du budget primitif 2022
05/2022	1.7	Actes spéciaux et spécifiques	Adhésion à la coordination territoriale des aides sociales facultatives

EMARGEMENT

Anne BARRAGAN	1
Danielle BOUTILLIAT	
Christelle COLNOT	
Anne Marie PAPIS	
Denise OSSOLA	
Annie SCHUELLER	
Franck GOSSET	1
Jean-François GUILLAUME	1
Jean-François PELLEGRI	